



ASSOCIATION DES PARENTS
ÉCOLE COMMUNALE DU CENTRE
ÉCOLE À RAYONNEMENT MUSICAL

Compte-rendu de la Réunion ADP du 15 novembre 2019

Présents :

Equipe éducative : Dominique Verlinden (directeur), Madame Céline De Sutter (professeur 1P).

Membres ADP : Daphné S. (Roméo 3M et Victoire 2P), Frédéric T. (Walter 3M et Alice 3P), Marie A. (Lise 3P), Julie VW (Peyton 2M), Cécile G. (Charlie 1P), Isabelle V. (Aurore et Céleste 4P), Barbara R. (Marnie 4P et June 3M), Sébastien R. (Hermione 2M et Philotée 1P).

Parents : Nicolas (Idalio 1P), Florence D. (Alice 3P et Walter 3M), Julie (Lise 1M), Félix V. (Léonore 1P), Olivier N. (Emma 1P), Soizick M. (Clara, 3M).

Points abordés durant la réunion :

1. Vente des sapins
2. Repas chaud
3. Rang à pieds
4. Caisse de classe
5. Aménagement de la cour de récréation
6. Pollution de l'air & mobilité
7. Grille bleue
8. Brocante
9. Cours de UK

1) Vente de sapins :

Reconduction de la vente de sapins de Noël (cfr année dernière) avec le même fournisseur. Les quelques problèmes rencontrés l'année dernière ont été discutés avec lui et ne devraient plus se reproduire.

Calendrier de l'opération :

- a. l'avis a été distribué le vendredi 15/11 dans les fardes de communication et certaines membres de l'Adp déposeront des avis chez les voisins de l'école. Les commandes doivent être faites pour le 29 novembre au plus tard.
- b. des permanences seront organisées tous les matins de la semaine du 18 novembre 2019
- c. les permanences « retrait des sapins commandés » auront lieu le mercredi 4/12 – le vendredi 6/12 et le samedi 7/12. Excellent vin chaud offert aux clients.
- d. La livraison à domicile aura lieu le 3/12.

2) Repas chauds :

- a) Un tour de table va être organisé avec les Adp's des autres écoles communales d'Uccle afin d'établir les desideratas communs des parents dans le cadre du nouvel appel d'offre de mai 2021 pour les repas des écoles communales (mise en place fin 2021).
- b) Un courrier sera par ailleurs adressé à tous les parents des écoles communales d'Uccle pour expliquer ce qui a été fait par la commission repas
- c) Une note a également été rédigée par l'Adp « école du centre » à l'attention du collège communal afin de les informer des souhaits à prendre en considération dans le cadre de la rédaction du cahier de charge pour le prochain appel d'offre et b) les informer de ce qui doit être fait pour améliorer le niveau de qualité des repas d'ici fin 2021 sur la base des problèmes relevés par la commission repas.
- d) Gaspillage : une discussion est engagée entre l'Adp et la direction de l'école quant à l'intérêt d'une nouvelle campagne de calcul du gaspillage. La direction de l'école indique qu'elle n'a de facto constaté que peu (voir pas) d'impact positif (en termes de réduction de prix ou d'augmentation de la qualité des repas) de la première campagne de mesure qui avait été très laborieuse et chronophage et ne souhaite pas réitérer l'exercice. D'autres pistes sont évoquées à ce sujet, telles que des incitants économiques / pénalités pour TCO (ou autre fournisseur), faire intégrer des paramètres anti-gaspillage dans le cahier des charges, réfléchir à des indicateurs de qualité à intégrer dans le cahier des charges (plus compliqué).

3) Rang à pieds :

La phase test du rang à pied a démarré au mois d'octobre. Pour rappel, il s'agit de sensibiliser les enfants et leurs parents à l'usage de la mobilité douce et ses intérêts pour tout le monde. Faute de participants, la phase s'est arrêtée plus tôt que prévu.

Une collaboration avec le Collège Saint-Pierre et la commune pour transformer mensuellement la rue en rue scolaire (fermeture de la rue aux voitures à certaines heures) est envisagée. Dans ce cas, des rangs à pied seraient organisés au départ de la place du Parvis.

4) Caisse de classe :

Pour rappel, l'initiative de l'Adp consistait à proposer aux parents (des enfants des classes de maternelle) de participer de manière volontaire à une caisse de classe (budget max 5€/enfant) afin de permettre aux institutrices de poursuivre les activités de bricolage courantes. Ce budget a été supprimé par l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation sur les frais scolaires pouvant être demandés aux parents.

La formule mise en place n'a pas donné satisfaction et une nouvelle réflexion a démarré sur la révision des besoins effectifs en termes de caisse de classe et sur la façon de faire évoluer de manière cohérente (avec les valeurs défendues par l'école) l'approche et la nature des activités financées par ce biais. Cette réflexion va être menée en première instance au niveau du corps enseignant.

5) Aménagement de la cour de récréation :

Un groupe de travail au niveau de l'école, avec parents-enfants-équipe pédagogique-équipe de garderies-équipe de nettoyage, a été mis en place afin de mener une réflexion de fond sur le réaménagement de la cour de récréation. Cette réflexion est portée notamment sur les dimensions environnementales (végétalisation, bruit, ombrage, lien cours-jardin, pollution de l'air) et pédagogiques (espace de jeu pour chaque groupe d'âge, choix des jeux mis à disposition, etc.) de la cour.

Le financement du réaménagement devrait provenir de subsides de l'ONE, de la commune et de l'ADP.

La première phase, actuellement en cours, consiste à définir le projet afin de pouvoir ensuite établir le budget des travaux et les planifier.

6) Pollution de l'air & mobilité :

Un premier devis a été obtenu pour le placement d'un capteur - visant à évaluer plusieurs paramètres de la qualité de l'air - pour une période de 3 ans mais le montant demandé était trop élevé.

Une maman de l'école qui travaille pour Bruxelles Environnement propose son aide pour mettre à disposition de l'école des capteurs intérieurs et extérieurs.

Objectifs des mesures : permettre d'objectiver les besoins/demandes en termes de mobilité au niveau de la rue du Doyenné, à savoir l'obtention de la classification de la rue en « rue cyclable » en première instance (sachant que le comité de quartier appuie la demande de rue cyclable) et idéalement en « rue scolaire ».

7) Grille bleue :

Un projet est en cours pour remplacer la grille bleue qui sépare actuellement la cour de récréation de la rue selon un concept comparable (mais pas identique) à celui réalisé à St Pierre (grille avec crayons de couleur).

8) Brocante :

Compte tenu des conditions météorologiques, la brocante de septembre a été annulée. Une nouvelle date sera proposée (avril ou mai ?).

9) Cours d'anglais :

La demande de l'organisation de cours d'anglais durant les intercourrs a été reformulée. Les pistes évoquées lors de la réunion de septembre n'ont pas abouti. A ce stade, aucune solution concrète n'a été trouvée mais des contacts sont en cours avec l'asbl

Pour rappel : date de la prochaine réunion : **le vendredi 7 février 2020, dès 19h00.**

Pour l'ADP,

Julie (maman de Peyton),
Secrétaire